

Le 09 AVR. 2019

Bureau du courrier

Département de la Lozère

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTE :

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU LOT AMONT
ET DU BASSIN DU DOURDOU DE CONQUES****DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°16/2019****Date de la convocation du Comité syndical :** vingt cinq mars deux mille dix neuf**Date de la séance du Comité syndical :** premier avril deux mille dix neuf**Membres présents :**

M. Jacques BLANC, Président,

M. Jean-Claude ANGLARS, M. Jean-Pierre BARRERE, M. Gérard BONHOMME, M. Claude BOUDET, M. Bernard BOURSINHAC, M. Michel CAMBALY, M. Gilbert CESTRIERES, M. Michel FALGUIERE, Mme. Nathalie FOURNIER-SAVAJOLS, M. Jean-Louis FRANCES, M. Michel GERVAIS, M. Claude LACAZE, M. Eric MALHERBE, M. Philippe MARTIN, M. Eric PICARD, M. Zéphirin QUINTARD, M. Joël RUSSERY, M. Christian SAINT-LEGER, M. Bernard SCHEUER, M. Laurent SUAOU, M. Jacques TARDIEU, M. Robert VAYSSE.

Etaient présents à titre consultatif et sans voix délibérative :

M. Franck PINOT (Agence de l'Eau Adour Garonne), M. Guillaume CANAR (Syndicat Mixte Lot Dourdou), M. Lionel FABRE (Syndicat Mixte Lot Dourdou), M. Vincent LOUVEAU (Syndicat mixte Lot Dourdou).

Secrétaire de séance : M. Zéphirin QUINTARD**OBJET : Budget primitif 2019**

Considérant le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 5 mars 2019, il convient d'adopter les projets de Budgets primitifs du Syndicat Mixte selon les tableaux descriptifs joints à la convocation, proposant les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement préconisées, étant précisé que les projets ainsi établis sont présentés en équilibre :

Budget primitif 2019:

Section de Fonctionnement	Dépenses : 1 165 525.56 €	Recettes : 1 165 525.56 €
Dont reprise excédent antérieur cumulé		24 644.48 €
Section d'Investissement	Dépenses : 1 030 284.35 €	Recettes : 1 030 284.35 €
Dont reprise excédent antérieur cumulé		140 331.16 €

LE COMITE SYNDICAL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le budget primitif 2019 du syndicat mixte Lot Dourdou tel que joint en annexe de la présente.

La présente délibération sera affichée au siège social du Syndicat mixte, publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat mixte et transmise à Monsieur le Préfet de la Lozère.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité.

Paraphe : 73

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture, le 9 avril 2019

Pour extrait conforme
Fait et publié à La Canourgue le 9 avril 2019

Le Président,

SYNDICAT MIXTE LOT DOURDOU
L'action publique pour les usagers de l'eau et les rivières
Jacques BLANC 38 Trémoulis
48500 LA CANOURGUE
Tél. 04 66 31 96 69 / 09 75 57 91 66
mail : contact@sml.d.fr

Le Président,

SYNDICAT MIXTE LOT DOURDOU
L'action publique pour les usagers de l'eau et les rivières
Jacques BLANC 38 Trémoulis
48500 LA CANOURGUE
Tél. 04 66 31 96 69 / 09 75 57 91 66
mail : contact@sml.d.fr

Reçu à la Préfecture de la Lozère

Le 09 AVR. 2019

Bureau du courrier

Paraphe : 